

Journal d'informations municipales de **CHÂTILLON-EN-DIOIS** Châtillon-en-Diois, Mensac, Menée, Archiane, Bénévise, Les Nonières

18 juillet 2021 Foire aux Greniers

C'est une reprise après une année sans Foire aux Greniers pour cause de Covid.

C'est Hubert Meffre qui a repris le flambeau pour l'Association Châtillon Arts et Vigne et a parfaitement organisé ce vide-grenier, pour la plus grande joie des visiteurs et aussi celle des exposants qui ont été nombreux à féliciter les organisateurs pour avoir maintenu cet événement. Ce qui a été caractéristique de cette édition, c'est l'arrivée de beaucoup d'inscriptions la dernière semaine et aussi des bulletins d'inscription téléchargés via les sites web spécialisés.

Malgré l'absence de buvette, les 63 exposants ont été accueillis avec café et biscuits. Ils ont occupé 90 emplacements. Seuls 4 ne sont pas venus ! La gendarmerie est venue vérifier le bon déroulement et faire des remarques aux visiteurs sans masques.

Pour une bonne Foire aux Greniers, il faut des exposants, des visiteurs, ils étaient là, et du soleil, il était là. Le début d'après midi fut un peu calme à cause de la chaleur ; quelques rares stands ont même fermé à 17h.

Cette Foire aux Greniers reste un événement

Festival Arts et Vigne 2021
Des nouvelles en page 6 à 11

attendu par beaucoup malgré la suspension d'un an. Bravo à l'équipe, qui en passant, a permis de récolter 1475 € pour les finances de l'Association Arts et Vigne.



FORUM DES ASSOCIATIONS 2021 DE CHÂTILLON-EN-DIOIS

Rappel :

Pour la 8^e année consécutive, la Commission "Associations" de la Mairie de Châtillon-en-Diois organise un Forum des Associations

le vendredi 3 septembre 2021
de 16h30 à 19h30

en extérieur sur le parking du dépôt de locomotive à l'entrée de Châtillon-en-Diois.

Tous à la loco !

En cas de mauvais temps repli à la salle des fêtes Henri Kubnick.

 **8^e FORUM DES ASSOCIATIONS**
DE CHÂTILLON-EN-DIOIS
Commune nouvelle

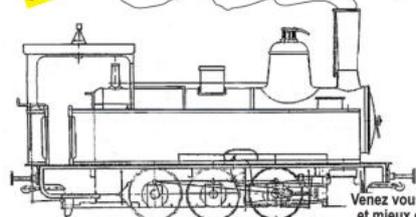
Vendredi 3 septembre 2021

de 16h30 à 19h30

Esplanade de la Gare, à la loco !

Port du masque obligatoire

En cas de mauvais temps, repli Salle Kubnick



Locomotive Pinguilly N°16 en service à Châtillon de juin 1903 à mai 1931

Venez vous informer et mieux connaître les Associations de Châtillon-en-Diois et alentours

Annnonce de l'Association Fleurs et Fontaines :

La 19^e "Fête aux plantes rares"

se tient à Châtillon en Diois

le dimanche **12 septembre 2021**

au Champ de Foire, de 9 heures à 18 heures.

25 producteurs présentent leurs collections de végétaux, originaires du monde entier, pour le jardin ou l'intérieur. La plupart ont participé à cette manifestation depuis le début et retrouvent des clients fidèles qui attendent ce moment pour organiser leurs achats de plantes.

Nouveautés 2021 : bulbes et graines, plantes carnivores, plantes alpines, plantes de serres, semences potagères, cactus, iris, vivaces pour terrain sec, engrais naturels.

De nombreuses espèces sont issues d'une culture "Bio".

On trouve également :

Des produits naturels pour le bien-être (huiles, sels, soins, etc.), des confiseries artisanales, des gommes magiques sur le thème des plantes, des savons artisanaux, des articles de décoration pour le jardin et de la vannerie.

L'accès au champ de foire est gratuit

Contact : www.fetedesplantes-chatillonendiois.fr



L'association Fleurs et Fontaines a reçu un beau témoignage de soutien que nous publions ici :

“J’ai participé récemment à la visite botanique que vous avez organisée à Châtillon... Grâce à vous, Châtillon est joliment fleuri pour le plus grand plaisir de ses habitants et de ses touristes. ...

Puisque je ne réside pas à Châtillon à l’année (ce qui me permettrait de vous prêter main forte pour l’entretien des massifs) je ne peux qu’apporter ma contribution financière.

Un grand merci à tous les bénévoles de Fleurs et Fontaines. Leur travail contribue à sensibiliser les visiteurs de Châtillon à l’importance de rester connecté, non pas aux réseaux sociaux mais à la nature qui nous environne.”

Gymnastique Volontaire du Haut Diois

Bientôt la rentrée !

Les cours reprendront le 13 septembre 2021.

Attention ! le pass sanitaire sera obligatoire pour accéder aux différents cours de l'association.

Ces cours ont lieu sur trois communes : Châtillon-en-Diois, Luc-en-Diois et Menglon que nous remercions pour leur accueil.

À noter qu'en plus des activités habituelles, un cours de **Pilates** est proposé cette année !

Voici le planning pour 2021-2022.



- Marche nordique

Lundi de 14h à 15h30 – lieux divers

- Entretien équilibre

Mercredi de 10h à 11h à Luc-en-Diois

Jeudi de 10h à 11h à Châtillon-en-Diois

- Gym tonique

Mardi de 9h 30 à 10h30 à Châtillon-en-Diois

Mercredi de 18h30 à 19h30 à Menglon

- Zumba Light

Mardi de 18h30 à 19h30 à Menglon

Jeudi de 9h à 10h à Châtillon-en-Diois

- Gym douce

Mercredi de 9h à 10h à Luc-en-Diois

Vendredi de 10h15 à 11h15 à Châtillon-en-Diois

- Pilates

Jeudi de 18h30 à 19h30 à Châtillon-en-Diois

Le jeudi 16 septembre, une réunion d'informations "Pilates" aura lieu de 18h30 à 19h30 à Châtillon-en-Diois, salle Kubnick.

Prix de la cotisation annuelle (licence comprise) :

| | | |
|-------------------------|--------------|-------|
| 1 cours/semaine | | 120 € |
| 2 cours/semaine | Hors Pilates | 150 € |
| 2 cours/semaine | Dont Pilates | 200 € |
| 3 cours et plus/semaine | Hors Pilates | 180 € |
| 3 cours et plus/semaine | Dont Pilates | 230 € |

2 séances d'essai sont offertes.

Nous serons présents aux forums des associations :

À Châtillon-en-Diois :

- **Vendredi 3 septembre de 16h30 à 19h30**, parking du dépôt de locomotive, Esplanade de la Gare

À Luc-en-Diois

- **Samedi 4 septembre de 10h à 12h**, salle des Voconces

N'hésitez pas à vous renseigner, à nous rejoindre !

Contacts : Régine 07 82 23 60 51 , Marleyne 06 31 65 84 86, Huguette 04 75 21 17 44

Courriel : gvhautdiois@orange.fr , Facebook :  Gymnastique Volontaire du Haut Diois

Inauguration de la façade du 4 rue de la gare à Châtillon.

Rémy Beauvisage gérant bénévole de l'immeuble, face à la façade restaurée, rappelle :

- qu'elle est remarquable : par l'enseigne Auvergne qui témoigne d'un ancien commerce encore dans la mémoire des Châtillonnais

- qu'elle est très visible car située sur un lieu de passage important.

Sa restauration permet de retrouver des caractéristiques du passé : liseré de couleur sous la génoise et en encadrement de fenêtre, menuiserie bois à carreaux. Les couleurs ont fait l'objet d'échantillonnages validés par les copropriétaires et les financeurs. Les câbles en façade ont été supprimés par Enedis et Orange Telecom.

Les copropriétaires unanimes et leurs partenaires ont voulu cet aménagement pour valoriser le patrimoine. Les acteurs de cette restauration sont Remy Beauvisage gérant bénévole, Ali Benyahya, Théophile Gouaillardou et Jean-Marc Joubert. La commune a remis en état le trottoir.

Cette inauguration s'est continuée derrière le bâtiment, place du Roux. Rémy Beauvisage a rappelé diverses anecdotes de cette restauration.



Bruno Gastoud, président de l'ACSPADE, a ensuite remercié les réalisateurs de cette restauration.

- Les propriétaires qui ont valorisé leur bien, mais exposent aussi aux yeux des habitants et des touristes une belle façade.

- L'entreprise Chaffois et fils pour la qualité des travaux réalisés, la menuiserie Planistone de Solaure-en-Diois pour les menuiseries bois et tous les intervenants y compris celles qui ont confectionné la collation présente sur les tables.



Ensuite il a rappelé le rôle important des contributeurs financiers :

La Conservation Départementale de la Drôme représentée par Anne-Marie Clappier (20 % du financement), l'UDAP (Unité départementale de



l'architecture et du patrimoine) représentée par Arnaud Paisant (10 %), la commune (5 %).

Enfin la Fondation du Patrimoine permet aux investisseurs, par l'attribution d'un label fiscal, de défiscaliser la partie non subventionnée.

Le maire Eric Vanoni a ensuite souligné l'importance de cette réalisation pour Châtillon. Cette opération est à renouveler pour confirmer la qualité d'un village maintenant classé parmi "Les plus beaux villages de France".

Alain Rambaud a ensuite dit quelques mots sur ce bâtiment appartenant à un de ses ancêtres.

Différents intervenants ont ensuite pris la parole pour apporter des compléments au cours d'une discussion avec boissons et petits fours.

Comptes rendus du Conseil Municipal :

Compte tenu de la longueur des comptes rendus, l'Echo donnera désormais un résumé des points abordés et des décisions prises. Ceci doit permettre à chacun de suivre l'activité complexe du Conseil Municipal.

Pour consulter le compte rendu complet, merci de vous reporter au site de la mairie :

<https://www.mairie-chatillonendiois.fr>

Conseil municipal du jeudi 22 juillet 2021

Sont présents: Erick VANONI, Monique ORAND, Martine VINCENT, Jacques MALOD, Jean Louis PETITDEMANGE, Michel CORREARD, Patrick BEGOD, Yolande CHAIX, Jean-Philippe GENIN, Philippe GUDIN, Huguette MAILLEFAUD, Florent MARCEL, Colette MOREAU, Bernard RAVET, Frédéric SAUVET

Représentés: Marielle BARNIER, Grégory BONNIOT, Sylvie FAVIER, Sylvette MARTIN

Secrétaire de séance: Huguette MAILLEFAUD

Objet: Travaux Voirie 2021 : choix de l'entreprise :

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, approuve le choix du maître d'œuvre et autorise le Maire à signer le marché avec l'entreprise groupement Liotard/ SAS routière du Midi pour un montant de 166 252.56 TTC. (Concerne les travaux pour les communes suivantes : Châtillon en Diois, Lesches en Diois, Beaurières, Montmaur en Diois, Saint Roman, Boulc, Solaure en Diois).

Objet: Convention d'attribution de subvention (mairie) du Département

Le Conseil Municipal après délibération et à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention d'attribution de subvention pour la réhabilitation et mise en accessibilité de la mairie tranche 2 (201-PCTCCDC02) pour un montant de 305 530.00 €.

Objet: Convention transports scolaires Les Rapid'Verts 2021/2023

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, accepte les termes de la convention qui prendra effet au 2 septembre 2021 pour une durée de 2 années scolaires soit jusqu'à la fin de l'année scolaire 2022/2023.

Objet: Assainissement Archiane, choix des entreprises

Le Conseil Municipal, après délibération, 3 contre, 3 abstentions et 13 pour, autorise le Maire à signer les marchés avec

Le Groupement FRABOULET - BCB pour un montant de 159 807.69 € HT.

Le Groupement ISTEPP-BCB pour un montant de 60 936.15 € HT

Objet: Aménagement pastoraux, création piste Sagnerousse

Le Conseil Municipal, après délibération, 1 abstention, décide :

De réaliser ces travaux et de se porter maître d'ouvrage de l'opération

Approuve le projet pour un montant de 27 000.00 € HT

Sollicite le Conseil Régional Rhône-Alpes-Auvergne pour une aide à hauteur de 17.5 % du projet soit 4 725.00 €

Sollicite l'Etat et l'Union Européenne pour une aide à hauteur de 35 % du projet soit 9 450.00 €

Sollicite le Département de la Drôme pour une aide à hauteur de 17.5 % du projet soit 4 725.00 €

Précise que la part d'autofinancement soit les 8 100.00 € sera financée pour 1/3 par la commune, 1/3 par l'AFP de Beaufuy et 1/3 par le Groupement Pastoral de Jiboui soit 2 700.00 € pour la commune.

Objet: Désignation des suppléants pour la CLECT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Désigne Martine Vincent, membre suppléant de la

Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées ;

Charge le Maire des formalités nécessaires à l'application de cette délibération.

Objet: Création d'un emploi non permanent

Sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

De créer un emploi non permanent dans le grade d'adjoint territorial du patrimoine 1^{ère} classe relevant de la catégorie C pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour une période de 1 mois à compter du 1^{er} octobre 2021. Cet emploi non permanent sera pourvu par un agent contractuel dans les conditions fixées à l'article 3 I, 1^o, de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984.

Cet agent assurera les fonctions d'archivage à temps non complet pour une durée hebdomadaire de service de 18h/35^{ième}.

Objet: Approbation du programme de travaux sur le réseau assainissement et pluvial et désignation du mandataire de maîtrise d'ouvrage

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Approuve le programme de l'opération pour un montant estimé à 451 435 €HT.

Décide de confier au Département de la Drôme le mandat de maîtrise d'ouvrage de la réalisation des travaux visés par ce programme

Approuve le marché de mandat proposé par le Département de la Drôme pour un montant de 18 178 €HT, soit 21 813.60 €TTC

Autorise le Maire à notifier le marché de mandat et à le signer, ainsi que toute pièce afférente à la présente délibération et à ce marché,

Autorise le mandataire, une fois le mandat notifié, à engager la consultation des maîtres d'œuvre pour la conception de l'ensemble des ouvrages.

Objet: Création emploi permanent 35H CDD

Considérant que la fusion des communes de Châtillon-en-Diois et de Treschenu-Creyers a engendré un surcroît important de travail notamment dans l'entretien des espaces publics et des bâtiments communaux, la commune nouvelle de Châtillon-en-Diois souhaite créer un emploi permanent d'adjoint technique territorial à temps complet pour exercer les fonctions suivantes :

-Maintenir en état les espaces publics - Désherber et maintenir en état de propreté les voies communales - Effectuer la tonte des espaces verts - Effectuer les interventions de 1er ordre sur les bâtiments à compter du 1er septembre 2021.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

Article 1 : De créer l'emploi permanent d'adjoint technique territorial à temps complet (35h) de catégorie C de la filière technique territoriale, du cadre d'emplois d'adjoint technique territorial pour exercer les fonctions suivantes : - Maintenir en état les espaces publics - Désherber et maintenir en état de propreté les voies communales - Effectuer la tonte des espaces verts - Effectuer les interventions de 1er ordre sur les bâtiments à compter du 1er septembre 2021.

Article 2 : D'autoriser le Maire à recruter un agent contractuel sur le fondement de l'article 3-3 3° de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 et à signer le contrat afférent.

Article 3 : De préciser que ce contrat sera d'une durée initiale de 36 mois renouvelable expressément.

Article 4 : De préciser que la rémunération sera fixée en référence à l'échelle indiciaire du grade d'adjoint technique territorial à l'indice brut 354 majoré 332

Objet: Créations d'emploi permanents à temps non complet

Le Maire propose à l'assemblée :

1- La création d'un emploi d'adjoint technique territorial à temps non complet soit 8h/35ième annualisé à compter du 2 septembre 2021 pour assurer l'accompagnement et le service des enfants à la cantine.

2- La création d'un emploi d'adjoint technique à temps non complet soit 12h/35ième annualisé à compter du 2 septembre pour assurer l'accompagnement et le service des enfants à la cantine et le ménage à l'école.

Par dérogation, ces emplois seront pourvus par des agents contractuels sur le fondement de l'article 3-3 de la loi du 26 janvier 1984.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal adopte à l'unanimité ces propositions.

Aide Sociale pour la cantine scolaire

Le gouvernement propose des aides à la mise en place d'une tarification sociale des cantines scolaires en milieu rural.

Les mairies de Boulc, Châtillon en Diois, Glandage, Menglon et Saint Roman ont étudié cette possibilité.

Face aux difficultés administratives d'évaluation des ressources de chaque foyer, de mise en œuvre

et de suivi de cette tarification, nous avons décidé de ne pas donner suite à cette proposition.

Pour autant, nous n'ignorons pas que des familles peuvent être dans la difficulté.

Pour ces dernières, nous nous proposons de mettre en place des aides ponctuelles en lien avec les services sociaux. En cas de difficultés, n'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie de votre domicile.

Festival Arts et Vigne 2021

Difficile de rendre compte de cet événement. Pour tenir compte de l'épidémie les responsables du festival ont proposé un programme adapté, un festival "autrement". Le pari a été réussi, avec un festival qui a pu garder son double cœur : la fête du vin et le Village Galerie.

Ce fut aussi un festival musical, avec une succession de concerts sur le Champ de Foire. L'objectif était double: faire jouer les musiciens qui n'avaient pu le faire en 2020 et pallier l'impossibilité de faire une traditionnelle nuit musicale aux torches, par suite des contraintes sanitaires.

La fête du vin n'a pas pu réunir tous les producteurs de vin de Châtillon, mais l'ambiance champêtre

avec charettes, bottes de paille et l'espace du Champ de Foire était plaisante. C'est au lavoir que l'eau s'est transformée en vin en présence de nos Bacchus. Il faut dire que le groupe MISS TRASH a mis une sacrée ambiance burlesque, bien en accord avec la célébration du vin (à consommer avec modération).





Les concerts du Champ de Foire

La météo, le format non habituel et les contraintes, la de réserver, n'ont pas toujours permis de réunir un large public. Mais ces concerts, "Les musicales du Champ de Foire", ont offert au public des musiques variées, du Rock-Blues, de la musique rock des Balkans, de la musique afro-cubaine, du Funk, etc.

Le samedi "La musicale du Champ de Foire" a permis de retrouver la chorale éphémère de Geneviève Ravet, à l'issue d'un travail de l'atelier de chant, ainsi que "Le petit chœur" de Xavier Nivaggioli.

Dimanche 8 août, c'est une chorale, La Lupinelle qui a animé la scène avec des extraits de Bacchus triomphant; un programme bien dans la ligne du Festival Arts et Vigne.



Succès du spectacle pour famille "Roule ma boule"



Bilan du 26^e festival «autrement » Communiqué du Président de l'Association Châtillon Arts et Vigne

L'équipe de Châtillon Arts et Vignes devait relever un défi : organiser un festival avec la double contrainte, réengager les artistes programmés pour l'édition 2020 et respecter les consignes sanitaires, il ne pouvait en être « autrement ».

En accord avec la Sous-Préfète, nous bouclions notre programmation en supprimant «la nuit aux torches » dont les animations musicales furent programmées sous forme des «musicales du champ de foire » lieu qui devenait l'épicentre du festival .

Nous n'étions pas au bout de nos peines car, suite aux déclarations présidentielles du 12 juillet, le contrôle des pass-sanitaires devint une nouvelle contrainte qui s'imposa à nous.

Si sur le champ de foire ce contrôle était possible, il n'était pas envisageable dans le vignoble ; d'où la douloureuse décision d'annuler « la ronde des cabanons » malgré le travail d'écriture et de préparation du spectacle et l'investissement de Pascal Reysset, Richard Perrier et Gael Sauvet qui avaient concocté le «goustounet du Vigneron ».

De plus, quand nous avons imaginé le festival «autrement », nous n'avions pas envisagé que cette première semaine d'août 2021 serait perturbée par des séquences orageuses qui nous ont contraints à nous replier dans la salle Kubnick pour la conférence œnologique, le « marché aux bulles et aux douceurs » et le concert de la Chorale éphémère, mais aussi dans le temple pour la conférence sur la toponymie.

Pour cette édition 2021, l'image d'une ambiance festive et d'un village vivant et animé était donnée par l'affiche de Yann Degruel artiste résidant à Saillans qui, comme plusieurs artistes, ont animé le village galerie en faisant de leur exposition un atelier temporaire, permettant au plus grand nombre de visiteurs de voir les artistes à l'œuvre.

La nouvelle communication est passée par flyers et dépliants qui ont été conçus par un Châtillonnais, Jaime Gimenez, à qui on doit un magnifique plan scénographique pour découvrir notre village et ses galeries. Globalement ce village galerie a été une réussite tant au niveau de la qualité des œuvres exposées que par la fréquentation et les ventes. Bravo à la commission village galerie co-animée par Sylvie Veye Chareton et Dominique Marcel. Ce village galerie nécessite la mobilisation de

nombreux habitants prêtant leur local à Arts et Vigne pour accueillir les exposants. Merci à tous.

Coté ateliers, les inscriptions furent longues à démarrer sauf pour la chorale éphémère

Cette année deux expositions sous l'égide du festival, l'une au «hangar de la locomotive » autour du design organisée par Maguy et Patrick Jonas et l'autre à la Mairie annexe des Nonières sur les vautours, le Parc naturel du Vercors et la Réserve Naturelle des Hauts Plateaux, avec la complicités des habitants des villages de Treschenu-Creyers et de Monique Orand pour l'organisation des permanences.

Sans passer en revue le programme, les rendez-vous du matin furent une réussite, que ce soit les deux conférences sur le design, les huguenots Châtillonnais de Françoise Vermillet, les contes de José Chareton, la toponymie de la nouvelle commune avec Monsieur Bouvier, président de la Maison du Patrimoine de Lus la Croix Haute. Le village botanique avec Serge Baude, la réserve naturelle et les vins effervescents Diois nous ont aussi livré leurs secrets.

Côté spectacle, le succès, avec près de 240 spectateurs au spectacle pour famille « Roule ma boule » choisi avec le théâtre des Aires de Die. Deux autres spectacles rassemblèrent plus de 120 personnes : la chorale éphémère dirigée par Geneviève Ravet et Xavier Nivaggioni, qui a ensuite dirigé son petit chœur. Ce sera aussi un public chaleureux qui accueillera le dimanche la chorale « La Lupinelle » et son « Bacchus triomphant ».

Le champ de foire s'est avéré un lieu de spectacle agréable, d'autant que la maison de Pascale Bœuf nous a permis d'accueillir les artistes dans d'excellentes conditions ; notre regrettée Pascale aurait certainement apprécié que « son champ de foire » soit au cœur du festival.

Dès l'ouverture du festival avec « la fête du vin » pour laquelle sa mère Jeanine s'était tant investie, dans la continuité de son père, Rémi a repris le flambeau et avec Marielle Barnier et leur équipe, ils ont su créer les trois chars évoquant le travail de la vigne. Ces derniers furent le décor central de cette fête du vin repensée. Si on a perdu le charme des caves, on a gagné en confort pour les dégustations et en convivialité.

Même si le vin a coulé plus modestement au lavoir qu'au Reviron, la tradition était sauvée et nos Bacchus 2021 Juliette Hugues et Cyril Adam

étaient une manière de rendre hommage aux soignants et aux pompiers mis à rude épreuve cette année par la pandémie. Pour l'anecdote, notre Bacchus ne terminera pas la fête puisque faisant partie du secours en montagne, il sera appelé pour un hélitreuillage.

Grâce à la troupe déjantée des Misstrasch le matin et en début d'après-midi, « fête du vin » et « marché du terroir » furent aussi un moment fort de notre animation musicale du festival dont la programmation avaient été concoctée par un trio d'excellence Nicole, Geneviève et Hubert

Dans cette programmation deux groupes ont été particulièrement appréciés « Fatum Fatras » et « Titi Funk » qui clôtura le festival.

Dans ce festival « autrement », nous avons renoué avec la tradition des projections avec « une nuit des images » sur deux créations l'une mélangeant le travail de création « d'Arsenal trio » associant deux Châtillonnais à la vidéo Jaime Gimenez et la voix d'Amelle notre chocolatière cantatrice. Ce voyage avec Méliès fut suivi d'un film où l'on croisait Patrick Pleutin un exposant fidèle et des textes de Mikael Lonsdale.

Cette ambiance festive du champ de foire était renforcée par « la terrasse du festival » et la présence de « La Tour Ambulante » qui permettait, tout au long de la journée, une restauration rapide de qualité, appréciée des festivaliers comme des artistes car « La tour ambulante » comme le Caveau sont partenaires du festival en assurant le catering des artistes.

Que ce soit lors de la cérémonie d'ouverture ou à l'assemblée générale, le président a remercié la commune nouvelle de Châtillon, tous les partenaires institutionnels et les partenaires privés sans qui le festival ne serait pas possible. Les différents élus insistèrent sur l'importance du festival pour l'attractivité de la commune mais aussi pour l'animation culturelle du Diois et la promotion de la viticulture locale AOC Châtillon, crémant et clairette.

Tous les bénévoles furent remerciés en particulier l'équipe logistique qui ont été les « MacGyver » du festival allant des transports de chaises à la construction de l'extension de la scène, à la pose des oriflammes (avec la complicité de Stéphane Chaffois) allant jusqu'à renforcer l'équipe d'accueil du public et de contrôle des « pass-sanitaire ».

C'est aussi les bénévoles mobilisés pour les permanences au bureau du festival et à la boutique

éphémère de la rue des Rostangs.

Le Festival c'est aussi les membres du CA qui, tout au long de l'année, pilotent le navire.

Lors de l'AG, le président a exprimé des remerciements tout particuliers, pour le travail accompli par la secrétaire Denise Queyrel et la secrétaire adjointe Dominique Marcel qui ont choisi de quitter le CA et la trésorière, Geneviève Ravet qui, si elle reste au CA, abandonne la charge de la trésorerie pour se consacrer uniquement à la chorale et à la programmation musicale.

L'assemblée générale a élu Christiane Puech et Laurence Duhamel pour rentrer au CA.

Le Président a rappelé l'extrême fragilité de la situation qui ne date pas d'aujourd'hui :

1. S'il est plus difficile de mobiliser des bénévoles pendant le festival, il faut impérativement trouver des bonnes volontés pour renforcer le suivi des dossiers en amont du festival pour remettre en place un comité de pilotage qui ne soit pas réduit aux membres du CA et appel est lancé pour tout ce qui est communication /diffusion affiches dépliants/aides au secrétariat/communication sur les réseaux sociaux

2. La nécessité de mobiliser les habitants du village pour augmenter le nombre de lieu d'accueil pour les artistes du village galerie

3. Renforcer l'implication de tous les producteurs des AOC Châtillon dans « la fête du Vin ».

Cette mobilisation doit être aussi associée à une réflexion pour faire évoluer le festival d'année en année et éviter l'érosion du public par le sentiment du « déjà vu ».

Le premier CA s'est tenu le 12 août, le bureau et l'équipe de direction est composée comme suit :

- Le président : Monsieur Ravet Bernard est réélu. Marielle Barnier est nommée vice présidente

- Le bureau :

- Trésorier : Hubert Meffre, son adjointe : Geneviève Ravet

- Secrétaire : Laurence Duhamel, son adjointe : Christiane Puech

- Autres responsabilités

- Responsable Logistique : Daniel Marouzet

- Relation avec les viticulteurs : Erick Vanoni.

- Coordination village galeries : Sylvie Veye Chareton et Christiane Puech

- Programmation musique et concert : Nicole Meffre et Genevieve Ravet qui assurera plus

particulièrement le travail de co-direction de la Chorale éphémère avec Xavier Nivaggioni aidés au secrétariat par Bernadette Audra.

Une assemblée générale extraordinaire est envisagée en novembre pour permettre de modifier les statuts et de procéder à l'entrée de nouveaux membres au CA si candidats .

Exposition "Arts et Design"

Le design s'est exposé à Châtillon du 1^{er} au 9 août, dans le cadre du Festival Arts et Vigne

Maguy et Patrick Jonas ont conçu une exposition luxuriante autour du design. Avec des objets personnels, des prêts de Châtillonnais et en liaison avec Martial Duvert du Centre d'Art de Crest, l'idée de design devient accessible au visiteur qui reconnaît des objets familiers. Les "tu as vu, on avait le même !", fusent. Les plus âgés retrouvent des objets familiers, ustensiles, appareils, meubles que les plus jeunes n'ont pas connus. Mais tous ces objets ont un point commun : ils sont nés du design. C'est ce que Maguy et Patrick ont expliqué dans une conférence "Le design dans la vie quotidienne des habitants de Châtillon", donnée les 2 et le 4 août dans un lieu emblématique, le dépôt de locomotive à Châtillon.

Maguy donne une définition simple, glanée dans le Petit Larousse illustré : *"le design, c'est la discipline visant à la création d'objets, d'environnements, d'œuvres graphiques, etc, à la fois fonctionnels, esthétiques et conformes aux impératifs d'une production industrielle"*.

C'est pourquoi les applications du design concernent toute notre vie quotidienne : ameublement, décoration, lumières, électroménager, téléphonie, loisirs, informatique, jeux (Meccano et

Nous lançons un SOS pour recruter des bénévoles qui ont envie de s'investir et de nouveaux prêteurs de locaux. Il en va de la survie du festival...et rendez-vous du 7 au 14 août 2022 !

Bernard Ravet, Président

Lego), packaging, industrie automobile,... architecture (Le Corbusier avec la cité radieuse, Charlotte Perriand avec la station des Arcs...)."

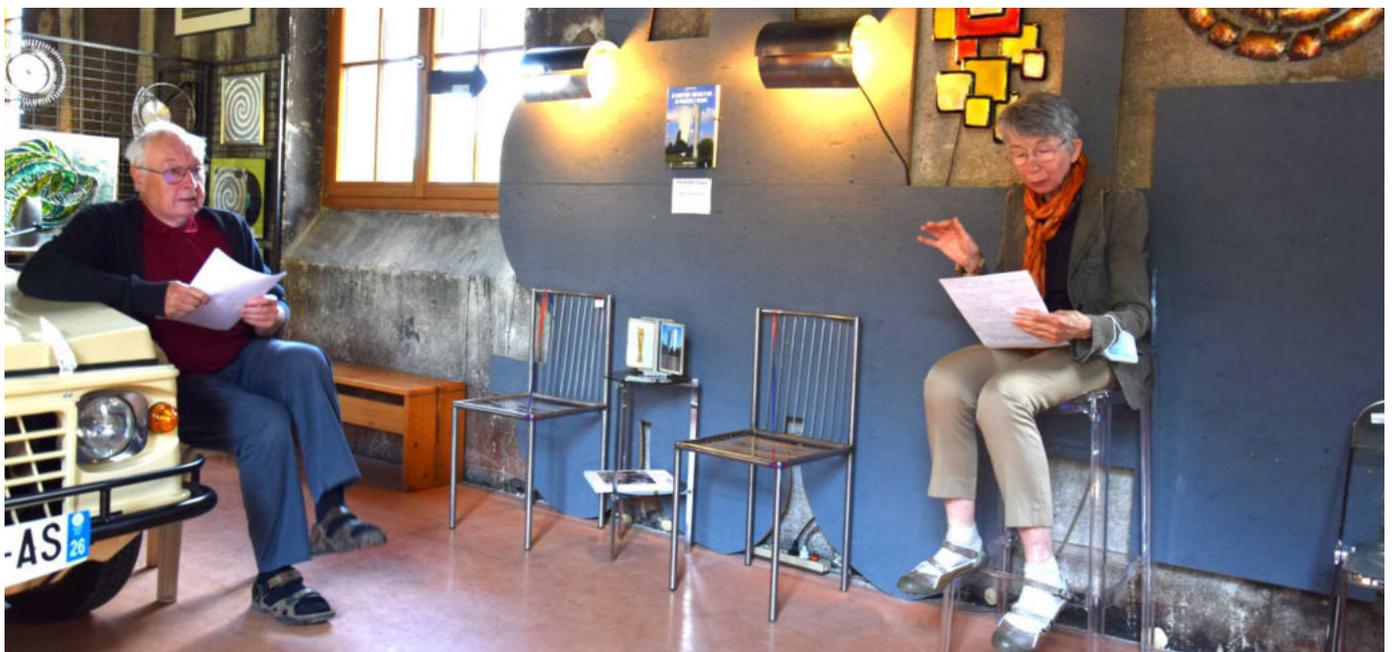
Enfin Maguy aborde les relations entre art, artisanat et design. À ce sujet elle souligne l'importance du Bauhaus une école fondée à Weimar en 1919 qui rapproche ces disciplines et marque une époque importante de l'évolution du design.

Patrick emmène ensuite l'assistance dans un **panorama du design**, depuis le design ancien lié à la révolution industrielle à la fin du XIX^e avec l'exemple de Singer qui a commencé à décorer ses machines à coudre avec une inspiration "Art Nouveau". Le design gagne alors le monde des affiches avec Alfonse Mucha, Toulouse Lautrec...

Après la 1^{ère} guerre mondiale, le design renaît avec le développement de "la fée électricité". En Allemagne c'est le Bauhaus, une école fondée à Weimar en 1919, qui cherche à créer des meubles avec des éléments simples de récupération.

Raymond Loewy, Français émigré aux États Unis, a marqué l'histoire du design : machine à dupliquer Cyclostyle de Gestetner. Il a carrossé des locomotives américaines ! Dans cet élan, il a designé des projecteurs de diapositives en forme de paquebot ou locomotive.

En France Le Corbusier et son école ont marqué leur temps en particulier dans l'architecture ; les



Scandinaves avec peu de moyens créent le design scandinave, épuré.

La 2^e guerre mondiale marque la fin du design ancien ! Après, c'est le boom du design pendant la reconstruction et pendant les 30 glorieuses et la société de consommation.

C'est alors qu'est apparu le marketing. Loewy publie "Never Leave Well Enough Alone" (ne laissez jamais le "c'est assez bien" tout seul) traduit en français par "La laideur se vend mal".

Dans les années 60 l'arrivée du transistor et des circuits intégrés a bouleversé le domaine du son haute fidélité, la photographie, l'électroménager (dans l'expo, la maison SEB, société d'emboutissage de Bourgogne qui a créé la cocotte minute). Bureautique et téléphonie se développent.

En France, Philippe Stark est partisan d'un design plus démocratique). IKEA développe ce concept avec des meubles livrés en kit.

Les événements influent sur le design : le premier pas sur la lune entraîne le space design, avec les Moon Boots. La crise du pétrole marque une nouvelle étape avec l'apparition de la conscience écologique.

Toute cette histoire s'intrique avec les Arts ! Arts graphiques, les tapisseries, les tissus, les arts figuratifs : le cubisme est beaucoup utilisé par le Bauhaus. Un clin d'œil à Châtillon : Georges Ladrey peintre châillonnais a fait venir Victor Vasarely à

Châtillon où il a exposé des œuvres. L'intrication se fait avec les arts vivants : Maurice Béjard, Pierre Henry, Kraftwerk, allient musique concrète et design musical.

Un exemple d'architecture dans la Drôme à Valence : les châteaux d'eau de Valence de Philolaos, à voir !

Après ce panorama très riche présenté par Patrick, Maguy conclut !

Il y a un revirement actuel, avec la prise de conscience écologique des designers et des consommateurs : réutiliser les matériaux, recycler.

Les designers ont vu leur capacité de création augmenter grâce à la CAO (conception assistée par ordinateur). Cela favorise la réflexion sur la portée de leur travail pour préserver l'avenir de la planète.



Contes par José Veye-Chareton, dimanche 8 août



À l'occasion de festivals passés, José a écrit des contes pétillants, des histoires truculentes autour des habitants et du village de Châtillon, dont il donnait lecture lors des reboules (réunion des bénévoles à la fin du festival).

Aujourd'hui il nous livre 3 de ces contes sur la place de la Concorde !

L'assistance est tout ouïe et apprécie successivement :

- "La poule du Chanoine de Châtillon"
- "Comment le mois de février ne compte que 28 jours à cause de 2 jeunes gens de Châtillon-en-Diois".
- "Comment il y 3000 ans le vin fut inventé à Châtillon !"

Un moment de fraîcheur et d'humour, près de la fontaine de la petite place ! On aimerait pouvoir lire tous les contes de José !

30 juillet et 3 août, Théâtre : "Le coup de la cigogne"

Les Fruits de la vie, depuis quelques années, présentent leur spectacle pendant le Festival Arts et Vigne. Cette année c'est une pièce de Jean Claude Isler, "Le coup de la cigogne" que la troupe des Fêlés a jouée.

À l'entrée, le contrôle du "pass sanitaire", s'est effectué sans problème. Le public a aimé une pièce toute en douceur, drôle souvent, légère toujours, quoique incitant parfois à la réflexion. Le public a apprécié le jeu de nos comédiens, toujours aussi bons.

Comme d'habitude les recettes des représentations serviront à la bonne cause : cette année, l'Association "123 Soleil, les clowns à l'hôpital" et une personne à mobilité réduite, atteinte de sclérose en plaque recevront une aide.

L'équipe des Fruits de la vie remercie vivement tous ceux qui l'ont aidée cette année et la liste est longue.

Les Châtillonnais attendent avec impatience l'année prochaine, si possible avec moins de contraintes sanitaires, pour un nouveau spectacle.



Des scouts secourus, "Le coup de la grêle" : une suite inattendue à la représentation théâtrale du 30 juillet 2021

Alors que la troupe des Fêlés terminait sa représentation, les pompiers de Châtillon ont été appelés pour secourir un groupe de 31 scouts de 12 à 17 ans surpris par la grêle au col de Porte. Ramenés à la salle Kubnick, alors que le public

était parti, ces jeunes ont été accueillis par l'équipe des Fruits de la vie qui leur a offert à manger. Une belle action de plus pour cette association qui se soucie des autres ! Le maire de Châtillon, Eric Vanoni, s'est dit rassuré et a félicité les pompiers et les comédiens pour leur réactivité.

Cette date restera aussi malheureusement dans les mémoires pour les dégâts occasionnés par la grêle sur la vigne et les cultures.

Conception et réalisation : Mairie de Châtillon-en-Diois, 26410

Directeur de la publication : Eric VANONI

Rédaction de ce numéro : J.A. MALOD

ISSN : 2744-046X